Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260309-09032026DEL20-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

MAIRIE
DE
QUEBRIAC

5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC – Téléphone 02 99 68 03 52

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU

Séance du 9 MARS 2026 – 19H30

L'an **DEUX MIL VINGT SIX,** le **NEUF MARS à 19H30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame GAMBLIN Marie-Madeleine, maire.
Date de la convocation : 23 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 16
Présents : Mmes MM. GAMBLIN Marie-Madeleine, JÉHANNIN Pierre, LEBRETON Angélique, CLOLUS Christine, FONTAINE Erwan, HAMON Eric, JUHEL Chantal, THOMAS Anne, BAUGUIL Aude, BELLIER Mickaël (arrivé à 19h55), THOREUX Aurore, DEMOGUE Jean-Louis, DUHAUBOIS William, LABBÉ Marie-Christine, ROUXEL Régis.
Absents excusés: Mmes MM. LEVREL Yann (procuration à Aurore THOREUX), SAUVAGET Aurore, CHESNOT Joseph.
Absents : Mme BODIN Anne-Laure.
Secrétaire de séance : Madame THOMAS Anne.

09.03.2026-DEL20 MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA NOUASSE. UN ESPACE NATUREL ET DE LOISIRS - ATTRIBUTION

Cadre réglementaire :

Vu les dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 (du Code de la Commande Publique en vigueur à compter du 1er Avril 2019).

Vu la délibération du Conseil Municipal n°25.09.2023-DEL35 en date du 25 septembre 2023, confiant au bureau d'études CLENET BROSSET BNR la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité pour un aménagement paysager d'une zone de loisirs sur le site de la Nouasse.

Vu la délibération du Conseil Municipal n°25.11.2024-DEL62 en date du 25 novembre 2024 portant attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des aménagements du site de la Nouasse au bureau d'études CNP (Clémence Nicolaï Paysage).

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260309-09032026DEL20-DE

Vu la délibération du Conseil Municipal n°28.04.2025-DEL26 en date du 28 avril 2025 portant approbation de l'avant-projet définitif de l'aménagement du site de la Nouasse et portant demandes de financement au titre du contrat départemental de solidarité territoriale (CDST) 2023-2028 et au titre du FEADER dans le cadre d'une demande d'aide projet LEADER – Fiche Action 2 « Des nouvelles façons d'habiter contribuant à la cohésion sociale et territoriale ».

Vu l'analyse de la commission communale « Marchés » en date du 26 février 2026.

Description du projet :

Le site de la Nouasse, espace vert de 2,8 ha, situé en bordure de bourg, accueille aujourd'hui des usages ponctuels et peu structurés. La commune de Québriac souhaite en faire un lieu central, accessible, intergénérationnel et multifonctionnel, dans une logique de valorisation paysagère, sociale et territoriale.
Le projet prévoit l'aménagement de sous-espaces adaptés à la diversité des usages : jardin des familles, clairière des jeunes, parcours de santé, cheminements PMR, prairie pour l'organisation de grands évènements, etc...

Les caractéristiques de la consultation sont les suivantes :

Objet du marché :

Marché intitulé : « Travaux d'aménagement du site de la Nouasse. Un espace naturel et de loisirs ».

La description des prestations à réaliser et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Type de marché :

Le marché est passé en procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique.

Conditions de la consultation :

Le marché de travaux a été lancé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique (CCP).

Le délai de validité des offres a été fixé à 270 jours à compter de la date de remise des offres des candidats.

L'avis de consultation a fait l'objet d'un avis public à la concurrence dans les journaux suivants :

- Ouest France : date d'envoi le 15 décembre 2025 – parution le 18 décembre 2025.
- Sur le site de Mégalis : le portail des marchés publics de la région Bretagne : https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise
- Sur le site de la Centrale des marchés par Médialex : https://lacentraledesmarches.com

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260309-09032026DEL20-DE

Remise des offres :

Les candidats devaient remettre impérativement le pli comportant les renseignements et documents constituant leur offre par voie électronique sur la plateforme accessible à l'adresse du profil acheteur précisée sur l'avis d'appel public à la concurrence, avant la date et l'heure de remise des offres et rappelé ci-après : https://marches.megalisbretagne.org.

La date limite de réception des offres initialement fixée au 26 janvier 2026 à 12h, a été prolongée jusqu'au 13 février 2026 à 12h.

Durée du marché et délais d'exécution des prestations :

Les stipulations relatives à la durée du marché et aux délais d'exécution sont définies dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P).

Visite préalable obligatoire de chantier :

Une visite préalable de chantier était obligatoire pour pouvoir répondre au projet.
Une attestation de visite a été signée par les entreprises.

Critères de jugement des offres :

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des capacités financières, techniques et des références professionnelles. Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

- Prix : 40 %. Ce critère est apprécié sur la base du montant total HT mentionné dans le DPGF.

- Méthodologie : 60%. La Valeur technique de l'offre est appréciée à l'aide du mémoire technique et du calendrier d'exécution (compréhension des contraintes et du programme, méthodologie d'intervention, moyens matériels et humains mis à disposition, références de chantiers similaires ou s'y rapprochant, mesures prévues pour assurer l'hygiène, protection de l'environnement et sécurité du chantier, qualité et procédures de contrôle des fournitures et matériaux, délai d'exécution apprécié à l'aide du calendrier prévisionnel d'exécution des travaux).

Quatre offres ont été reçues et ont été analysées par le maître d'œuvre chargé du dossier ainsi que par la commission communale « Marchés » en date du jeudi 26 février 2026 à 18h30.

Au regard de l'analyse finale, il est proposé de retenir l'entreprise ALTHEA NOVA pour un montant du marché (y compris PSE01 et PSE02) de 289 165,97€ HT soit 346 999,16 € TTC.

DÉLIBÉRATION :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 16 voix POUR :

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260309-09032026DEL20-DE

- **DÉCIDE d'attribuer le marché de travaux d'aménagement du site de la Nouasse, un espace naturel et de loisirs, à l'entreprise ALTHEA NOVA attributaire du marché pour un montant total (y compris PSE01 et PSE02) de 289 165,97 € HT soit 346 999,16 € TTC.**

- **AUTORISE Madame le Maire à signer les marchés ainsi que tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.**

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
Marie-Madeleine GAMBLIN, maire de Québriac

